



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 25 avril 2023

Installation du Comité départemental de sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Afin de garantir un niveau élevé de sécurité pour les compétitions sportives internationales à venir, Monsieur Jean-Marie GIRIER, Préfet de la Vienne, a installé ce vendredi 21 avril le Comité départemental de sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques de la Vienne.

La France s'apprête à accueillir deux grandes compétitions sportives internationales : la Coupe du monde de rugby (8 septembre – 28 octobre 2023) et les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (26 juillet – 8 septembre 2024). Enjeu majeur pour la France et son rayonnement international, la Vienne doit également prendre part à la réussite de l'organisation de ces grands événements. Il s'agit, dans le département, d'encadrer au mieux les célébrations festives, d'organiser le passage de la flamme olympique, de sécuriser l'accueil d'équipes et délégations internationales, et de garantir un niveau élevé de sécurité tout au long du parcours visiteur face à l'afflux touristique attendu.

L'ensemble des services de l'État sont pleinement mobilisés depuis plusieurs mois et plus encore dans ce dernier cap des 500 jours afin d'anticiper la mise en œuvre opérationnelle et la sécurisation des compétitions. À ce titre, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a demandé aux préfets d'élargir leur plan de prévention de la délinquance pour y intégrer des actions en lien avec le domaine sportif et la sécurisation des sites d'accueil ou d'entraînement des délégations.

Établi sur la période 2023-2025, le plan anti-délinquance de la Vienne consiste en une feuille de route pluriannuelle et partenariale afin de mobiliser l'ensemble du continuum de sécurité, de sécuriser les zones touristiques et sportives, de réussir la célébration des grands événements sportifs, ou encore de sécuriser les transports et flux touristiques.

Pour ce faire, un pilotage coordonné sera assuré par le Comité départemental de sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques, installé ce vendredi 21 avril par Monsieur le Préfet de la Vienne. Il réunit les services de l'État et les forces de l'ordre, les collectivités territoriales, les partenaires du monde économique et les acteurs du sport et du tourisme. Il se réunira tous les trimestres en dehors des compétitions sportives afin d'assurer la montée en puissance du dispositif de sécurisation et la bonne mise en œuvre des mesures pluri-acteurs prévues dans le plan anti-délinquance.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la communication
interministérielle**

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cette démarche partenariale et dynamique traduit l'ambition de garantir une plus grande sécurité aux Viennois et aux Viennoises, et de pleinement réussir les événements sportifs à portée internationale dont notre pays sera l'hôte dans les prochains mois. Pour nos vies quotidiennes comme pour notre rayonnement international, l'État s'engage et remercie ses partenaires pour leur engagement réciproque.

**Contact presse
Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers